

« **Sécurité et gestion du risque avec mon assureur** »

**M. Michael Kessler**

Spécialiste prévoyance, Mobilière Vie

*La* **Mobilière**

*Assurances & prévoyance*





Extraits des conclusions d'une étude du Crédit Suisse et de l'Université de Saint-Gall\*:

- *33% des patrons des moyennes entreprises*
- *40% des patrons de petites entreprises*
- *63% des patrons des micro-entreprises n'ont pas pris de mesures pour leur prévoyance !*

*Chez*

- *51% des patrons des moyennes entreprises*
- *54% des patrons de petites entreprises*
- *57% des patrons des micro-entreprises l'entreprise fait partie intégrante de leur prévoyance !*

\*: Credit Suisse et University of St. Gallen / Pour une succession d'entreprise réussie / 2009

# Transmission d'entreprise

## Introduction



- **25% de toutes les entreprises** de Suisse souhaitent régler la question de la succession dans ces cinq prochaines années, ce qui représente pratiquement **1 million d'emplois**.
- Cette situation **préoccupe également les assureurs**, même s'ils ne représentent **pas des acteurs principaux** dans le processus de transmission d'entreprise.
- Par contre, les **assureurs doivent intervenir très tôt** dans la vie de l'entreprise, dès la création, durant la phase de développement et de consolidation en ce qui concerne les assurances et la prévoyance.

# Transmission d'entreprise

## Notre mission



- Créer les meilleures conditions possibles, **en étroite collaboration avec les autres partenaires concernés**, pour que la transmission d'entreprise et la succession s'effectuent dans les conditions les plus favorables possibles.
- **Planifier sa prévoyance bien à l'avance** permet d'aborder la transmission d'une entreprise dans de bonnes conditions - moins de pression sur les conditions de vente, plus de flexibilité dans l'organisation de la succession, plus de facilité dans le processus transactionnel, moins de charge émotionnelle -.
- Planifier sa prévoyance permet également de disposer d'un horizon de placement important de manière à atteindre ses objectifs financiers privés et maintenir un certain niveau de vie.

# Transmission d'entreprise et prévoyance

## Planification



L'assureur doit intervenir:

- Au moment de la **reprise d'entreprise**, en conseillant le repreneur sur la prévoyance et sur les assurances pour l'entreprise en général, pour maîtriser tous les risques auxquels il est exposé afin de protéger ses investissements.
- Après quelques années, lors de la **phase de consolidation**, en conseillant le repreneur sur le renforcement de sa prévoyance privée (famille) et professionnelle, pour capitaliser et assurer l'avenir.
- Lors de la **transmission d'entreprise**, en conseillant le cédant au sujet de sa prévoyance et de sa planification financière, pour préparer son retrait des affaires et ses vieux jours.

# Reprise d'entreprise

## Protéger le patrimoine



- Pour assurer la qualité de la succession, le repreneur doit entreprendre des démarches déjà au moment où il reprend l'entreprise. Il s'agit pour lui de se prémunir contre les risques possibles afin de protéger ses investissements.
- Check-list de contrôle des assurances



# Reprise d'entreprise Check-List



## Liste de contrôle assurances

[www.mobi.ch](http://www.mobi.ch)

	Obligatoire	Facultatif	Grand risque	Risque moyen	Petit risque	Assuré	Non assuré	Remarques
<b>Bâtiment</b>								
• Incendie/Dommages naturels	✓ <sup>①</sup>	✓ <sup>②</sup>						
• Dégâts d'eau		✓						
• Bris de glaces		✓						
• Responsabilité		✓						
<b>Véhicules</b>								
• Responsabilité	✓							
• Casco partiel/complet		✓						
• Accidents occupants		✓						
• Protection juridique circulation		✓						
<b>Biens meubles</b> (marchandises/installations, valeurs pécuniaires)								
• Incendie/Dommages	✓ <sup>③</sup>	✓ <sup>①</sup>						

# Reprise d'entreprise

## Protéger le patrimoine



- Assurances vie (incapacité de gain et capital décès) garantissant
  - les prêts
  - la famille
  - les partenaires commerciaux et les associés entre eux
- Assurances dommages et patrimoine pour
  - les bâtiments de l'entreprise
  - l'inventaire de l'entreprise
  - la perte d'exploitation
  - la responsabilité civile
- Assurances de personnes / collectives pour
  - les employés

# Reprise d'entreprise

## Assurances vie



- Prêts
  - Assurer le remboursement en cas de décès
  - Assurer les amortissements, le paiement des intérêts, etc. en cas d'incapacité de gain prolongée
- Famille
  - Protéger le revenu de la famille en cas de décès ou d'incapacité de gain
- Associés et partenaires commerciaux
  - Garantir le maintien de l'entreprise
  - Versements aux associés en cas de décès (paiement à la famille; assurer le revenu jusqu'à ce que l'entreprise ait trouvé un nouvel associé)

# Reprise d'entreprise

## Assurances dommages et patrimoine



- Bâtiments de l'entreprise
  - Assurer la reconstruction
- Inventaire de l'entreprise
  - Assurer son remplacement

**Sécurité  
du bilan**

- Interruption de l'exploitation
  - Assurer la couverture des frais fixes (p. ex. salaires, loyers, etc.) et le bénéfice

**Sécurité du  
compte de profits  
et pertes  
(Exploitation)**

# Reprise d'entreprise

## Assurances de patrimoine



- Responsabilité civile
  - Couverture des dommages corporels et matériels causés à des tiers garantie
  
- Protection juridique
  - Prise en charge des frais en cas de litige, aussi dans des cas non couverts par l'assurance RC

**Primes calculables,  
Risques non !**



# Reprise d'entreprise

## Assurances de personnes / collectives

- Lui-même
  
- Les employés
  - Perte de gain en cas de maladie et d'accident
  - Assurance accidents obligatoire (LAA)
  - Caisse de pension (LPP)
  - Contrat collectif maladie
  
- Solutions différentes pour le chef d'entreprise, selon la forme juridique de l'entreprise

# Création / Reprise d'entreprise

## Palette de prestations (Starter Paquet)



- La Mobilière encourage les jeunes entrepreneurs en leur offrant une précieuse aide au démarrage sous forme de réductions sur les primes et d'autres prestations réunies dans un paquet de démarrage (Starter Paquet).

Maîtriser les risques

-

mettre à profit les opportunités.

La Mobi-Toolbox constitue une assistance précieuse pour les jeunes entrepreneurs et les PME.

**Willkommen. Bienvenue. Benvenuti.**

**Deutsch**   **Français**   **Italiano**

**Risiken managen**  
— unternehmerische Chancen nutzen!

**Willkommen auf der CD-ROM der Mobiliar für KMU**

Sie kennen die Risiken Ihres Unternehmens? Die Eventualitäten, die den Erfolg gefährden können? Sicher? Diese CD-ROM ermöglicht es Ihnen, die Risiken des KMU-Betriebes kennen zu lernen. Sie zeigt Ihnen auf, wie Sie mit ihnen umgehen können, denn: Umgehen können Sie sie nicht. Das wäre zu riskant!

Hier finden Sie Hinweise und Tipps zum Start oder zur Expansion Ihres Unternehmens. Nehmen Sie sich etwas Zeit!

# Transmission d'entreprise

## Phase de consolidation



- Quelles mesures prendre ?
  - Augmenter la fortune privée
  - Maintenir la valeur patrimoniale de l'entreprise à un niveau raisonnable (afin que l'entreprise puisse être de nouveau vendue à long terme)
  - Adapter la prévoyance vieillesse (2ème et 3ème piliers)
  - Offrir aux membres de la famille travaillant dans l'entreprise (épouse, enfants) un revenu adapté aux prestations
  - Réexaminer régulièrement les couvertures d'assurance

# Transmission d'entreprise

## Phase de consolidation



- Quels instruments de prévoyance sont à disposition ?
  - Pilier 3a Montant maximum, déductible fiscalement
  - Pilier 2 Solution LPP alternative ou complémentaire au pilier 3a  
Plan LPP amélioré pour cadres
  - Pilier 3b Assurance vie avec clause bénéficiaire en faveur de l'épouse ou du/des successeurs  
(Privilège en cas de faillite de la LCA)
  
- Inclure également des prestations pour le conjoint / la famille.
- Mesures complémentaires selon le style de vie et des attentes

# Transmission d'entreprise

## Préparer la retraite



Extraits des conclusions d'une étude du Crédit Suisse et de l'Université de Saint-Gall\*:

- *Régler sa prévoyance vieillesse le plus tôt possible permet de bénéficier d'une marge de manoeuvre plus importante dans le cadre de la planification de sa succession et de mieux se préparer psychologiquement à l'idée de passer la main.*
- *Plus une entreprise est petite, plus il est important de bâtir son capital vieillesse privé au préalable.*
- *Plus la solution de prévoyance privée est modeste, plus l'existence d'un marché de transaction pour l'entreprise est essentielle.*

# Transmission d'entreprise

## Préparer la retraite



Réaliser une analyse de prévoyance et une planification financière le plus tôt possible avec son assureur permet de:

- **Faire le point** sur ses désirs, objectifs et besoins financiers pour la future retraite, pour lui-même et pour sa famille.
- Prendre des mesures afin que les solutions de prévoyance personnelles soient améliorées (2ème et 3ème piliers) afin d'être si possible **indépendantes du prix et des conditions de vente de l'entreprise et qu'un revenu de substitution soit garanti à long terme.**
- Déterminer à l'avance le moment et les conditions de la fin de l'activité professionnelle au sein de l'entreprise pour **bien négocier cette phase, sans mettre en danger l'entreprise.**

# Transmission d'entreprise

## Il vaut la peine de commencer tôt



	Investissement mensuel	Investissement annuel	Investissement total	Paiement à l'âge de 65 ans
A) épargne à partir de 25 ans	CHF 150.00	CHF 1'800.00	CHF 72'000.00	CHF 228'900.00
B) épargne à partir de 30 ans	CHF 201.50	CHF 2'418.00	CHF 84'630.00	
C) épargne à partir de 40 ans	CHF 384.40	CHF 4'612.80	CHF 115'320.00	
D) épargne à partir de 50 ans	CHF 856.40	CHF 10'276.80	CHF 154'152.00	

Hypothèse: rendement net moyen 5%

„Grâce à l'effet des intérêts composés, celui qui commence à épargner tôt paiera beaucoup moins pour le même capital qu'une personne qui décide de s'y mettre plus tard!“

# Bien planifier la succession au sein de l'entreprise



- ... est la base pour assurer une situation favorable pour chaque partie au moment de la transmission !



# Bien planifier la succession au sein de l'entreprise



- Les agences générales du Canton de Vaud sont à votre disposition:

Lausanne, Nyon, Chablais-Riviera et La Broye-Nord Vaudois

- **Sont présents aujourd'hui:**

**M. Pierre-Alain Wyer**

Agent général à Lausanne

**M. Carlo Fracheboud**

Agent général à Nyon

**Internet: [www.mobi.ch](http://www.mobi.ch)**

**Merci de votre attention !**